



Objectifs

L'approche pédagogique vise les apprentissages scolaires, sociaux et professionnels qui seront déterminants pour l'insertion sociale, l'ouverture culturelle et l'inclusion dans la vie active en tant qu'adulte.

Les objectifs concernant les acquisitions scolaires

- ▶ Développer des capacités cognitives : percevoir, mémoriser, fixer son attention...
- ▶ Viser une efficacité scolaire : lecture, expression orale et écrite, numération, problèmes...
- ▶ Favoriser la transposition et la généralisation des compétences et connaissances acquises dans différentes situations et/ou au cours d'activités spécifiques (cuisine, courses, revue de presse)...

Les objectifs comportementaux

- ▶ Assumer à part entière, le « statut d'élève » au même titre que tout élève du lycée
- ▶ Accepter les règles de la vie de classe : respect mutuel, de l'établissement et de son environnement

Public

Ce dispositif accueille des jeunes de 16 à 20 ans. Ces jeunes sont atteints de troubles des fonctions cognitives et/ ou mentales (dyspraxie, dyslexie, trisomie...) ou de troubles envahissants du développement (autisme...). Dans cette section, la capacité d'accueil est de 10 élèves.

Formation

La formation se déroule 4 jours par semaine au sein de l'établissement (lundi, mardi, jeudi et vendredi). C'est une formation individualisée. Les élèves peuvent, selon leurs aptitudes, intégrer des cours de CAP, de Bac Pro, ou d'autres classes du lycée professionnel dans différentes disciplines telles que : EPS, hygiène et prévention, français, mathématiques, arts plastiques, anglais, italien... Certains jeunes préparent un diplôme (généralement le CFG) si leur niveau le permet. Les élèves participent également à plusieurs activités au sein de la classe telles que la préparation d'un repas en classe, le chant, le théâtre, les activités manuelles, la revue de presse...

Equipe pédagogique

Dans la classe, une enseignante spécialisée assure la formation. Durant l'année scolaire, des élèves en formation professionnelle (par exemple en formation d'éducateur spécialisé, de moniteur éducateur...) effectuent leur stage en ULIS, généralement dans le cadre de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, les inclusions scolaires et/ou professionnelles sont planifiées tout au long de l'année en fonction des besoins et appétences des élèves de la classe. D'autres enseignants interviennent auprès de ces élèves tout comme le personnel de la vie scolaire et le personnel administratif.

Stages

Des stages sont proposés aux jeunes ayant les capacités de s'inclure dans le monde professionnel « ordinaire ». Les stages sont déterminés auparavant par la Référente Stage en accord avec les souhaits du jeune. Une à plusieurs journées par semaine est/sont programmée(s) en entreprise selon les aptitudes de chacun mais aussi selon les besoins et les possibilités d'accueil des entreprises. Ce stage leur permet de découvrir le monde de l'entreprise, mais aussi de valider ou non leur projet d'orientation professionnelle.

Les débouchés

Cette formation a comme principal objectif l'accès à l'emploi. Elle doit être considérée comme un tremplin avant une insertion en entreprise. Elle peut également permettre un parcours de formation professionnelle dans un cursus classique par exemple en restauration, coiffure, vente, ... Au sein de l'établissement, pour les jeunes sans solutions, nous proposons une passerelle handicap en deux ans pour permettre une entrée dans la vie active en milieu ordinaire « en douceur ».

Qui contacter ?

Sonya PETIT, Responsable de la Section d'Enseignement Professionnel du Lycée
Céline FRANCIS, Enseignante Spécialisée du dispositif : c.francis@gs-svp.com